



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation 22.04.2008 L'an deux mille huit et le vingt huit avril à vingt heures quarante cinq, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jacques LASSERRE, Maire.

Date d'affichage **Présents :** Mr LASSERRE, Mme BERTRAND, Mrs BOUDES, DELPOUX, Mmes HOUDET, COMBES, Mr CRESPO, Mme SABY, Mrs MARTY, RAYNAL, Mlle CARLES, Mr DE GUALY, Mme DESFARGES-CARRERE-, Mr RASKOPF, Mme BORIES, Mr KOWALCZYK, Mme BONNÉ, Mr BENEZECH, Mmes GALINIER, CHAILLET, Mrs BUONGIORNO, GALINIE, Mme ESPIE, THUEL.

N° 08/89 **Absents:** Mr BALOUP (excusé), Melle PORTAL (excusée), Mr DELBES, Mme RAHOU (excusée), Mr LE ROCH (excusé).

Secrétaire : Mr BOUDES.

Objet de la délibération

Rapporteur : Monsieur le Maire

MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Par délibération en date du 25 février 2008, il avait été créé un poste de puéricultrice de classe supérieure à temps complet par transformation d'un poste de puéricultrice de classe normale à temps complet avec effet au 1^{er} avril 2008. En fait, il s'agissait du 1^{er} septembre 2008.

A contrario, il avait été créé deux postes d'auxiliaire de puériculture principal 2^{ème} classe à temps complet par transformation de deux postes d'auxiliaire de puériculture 1^{ère} classe à temps complet avec effet au 1^{er} septembre 2008 alors qu'il s'agissait du 1^{er} avril 2008.

Adopté à l'unanimité

Enfin, pour permettre de nommer stagiaire un agent recruté sous contrat au centre social et culturel, il conviendrait de créer un poste d'adjoint administratif 2^{ème} classe.

Entendu le présent exposé,

LE CONSEIL MUNICIPAL

APRES AVOIR DELIBERE

DECIDE de modifier le tableau des effectifs comme suit :

- à compter du 1^{er} avril 2008, création de deux postes d'auxiliaire de puériculture principal 2^{ème} classe à temps complet, par transformation de deux postes d'auxiliaire de puériculture 1^{ère} classe à temps complet,

- à compter du 5 mai 2008, création d'un poste d'adjoint administratif 2^{ème} classe à temps complet,

- à compter du 1^{er} septembre 2008, création d'un poste de puéricultrice de classe supérieure à temps complet par transformation d'un poste de puéricultrice de classe normale à temps complet.

Pour extrait conforme,
SAINT-JUERY, le 14 octobre 2009
Jacques LASSERRE
Maire,